



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2021 À 19 H 00**

L'An deux mille vingt-et-un et le vingt-neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt-trois juin deux mille vingt-et-un, s'est réuni à dans la salle habituelle de ses séances en la Mairie de Lançon-Provence sous la présidence de Monsieur Oliver DENIS, 1^{er} Adjoint, conformément à la Loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire et au décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire,

Étaient présents tous ses membres à l'exception de :

- Mme Julie ARIAS qui avait donné procuration à M. Olivier STEVENIN
- M. Jean-Louis DONADIO qui avait donné procuration à M. Olivier DENIS
- Mme Simone TRAMIER- SARRAZIN qui avait donné procuration à Mme Ingeborg PICAVET
- M. Christian CHIAPPINI qui avait donné procuration à Mme Christina MOREL
- M. Hervé BERTAIL qui avait donné procuration à M. Sébastien GUIRAUD
- Mme Christine MORTELLIER qui avait donné procuration à Mme Virginie VIOLA
- Mme Nathalie HOCQUARD qui avait donné procuration à M. Guy BELTRANDO
- M. Lionel TARDIF qui n' avait pas donné procuration
- Mme Sandra BARTLAKOWSKI qui avait donné procuration à Mme Valérie POILLONG
- Mme Pauline BECHET qui avait donné procuration à Mme Patricia HEYRAUD
- M. Gabriel TOBIAS qui avait donné procuration à Mme Marie NIGRI
- M. Denis MALLIA qui n'avait pas donné procuration
- M. Michel TREZINI qui n'avait pas donné procuration
- Mme Nadia KESBI qui avait donné procuration à M. Eric LEDARD

Secrétaire de Séance : Marie-Cécile DEMARIÉ

PROCÈS-VERBAL

M. Olivier DENIS a soumis au vote le procès-verbal de la séance du 28 mai 2021 qui est approuvé, à l'**Unanimité des membres présents**,

DÉCISIONS PRISES

M. Olivier DENIS a rendu compte au Conseil municipal des décisions prises depuis la séance du 28 mai dernier sur la base de la délégation au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivité.

RESSOURCES HUMAINES :

Rapporteur : Patricia HEYRAUD

21-058 Modification du tableau des effectifs – Juin 2021

- 2 postes de titulaires à temps complet dans la filière administrative
- 3 postes de non titulaires à temps complet (1 dans la filière administrative, 2 dans la filière animation)

Sur proposition du Rapporteur, le Conseil Municipal, à l'**Unanimité des membres présents**,

A DECIDÉ d'adopter le nouveau tableau des effectifs arrêté au 29 juin 2021

FINANCES :

Rapporteur : Valérie POILLONG

21-059 Dons aux bacheliers méritants

Sur proposition du Rapporteur, le Conseil Municipal, à l'**Unanimité des membres présents**,

A DECIDÉ de faire un don de 50€ aux bacheliers ayant obtenus la mention « Très bien » à l'épreuve du baccalauréat, toutes filières confondues.

21-060 Subvention exceptionnelle – Aide à un sportif Lançonnais – Compétition internationale

Sur proposition du Rapporteur, le Conseil Municipal, à l'**Unanimité des membres présents**,

A DECIDÉ d'allouer à M. Alex NADEO une subvention exceptionnelle de 160 € afin de prendre en compte une partie de ses frais de déplacement.

Le Maire
Julie ARIAS

Marie-Cécile DEMARIÉ
Conseillère Municipale

